CONGO
BELGE

INSPECTION GÉNERALE
DE L'ENSEIGNEMENT

INSTRUCTIONS

POUR LES

Inspecteurs Provinciaux de l'Enseignement relatives à l'organisation et au fonctionnement des Ecoles Normales.

4963. — IMPRIMERIE DU CONGO BELGE A BOMA

INSTRUCTIONS

pour les Inspecteurs Provinciaux de l'Enseignement relatives à l'organisation et au fonctionnement des Ecoles Normales.

Si, dans la Colonie, les écoles dirigées par des instituteurs capables et zélés sont un bienfait pour les populations indigènes, les écoles placées sous la direction de maîtres incompétents sont une nuisance et même un danger.

Dans les premières, tout en inculquant aux enfants les quelques connaissances qui peuvent leur être utiles, les maîtres font leur éducation: ils veillent sans cesse à la santé de leurs élèves et au développement harmonieux de leurs forces physiques et de leurs facultés intellectuelles et morales, adaptent l'enseignement au milieu dans lequel vivent les enfants et à tous leurs besoins tant présents que futurs et, par suite, leur font connaître et suivre les grandes règles de l'hygiène, leur donnent le goût du travail manuel, les habituent à observer, à réfléchir, à apprécier sainement tout ce qu'ils voient ou se passe autour d'eux, à faire le bien à leurs semblables, à résister à leurs inclinations perverses.

Dans les secondes, les instituteurs, faute de connaissances ou d'aptitudes à leurs fonctions, se contentent d'apprendre aux enfants, par des procédés mnémoniques et souvent archaïques, la religion, la lecture, l'écriture, quelques notions de calcul et parfois d'hygiène, mais ils négligent totalement d'exercer leurs facultés intellectuelles, de former leur caractère, de les préparer à mener, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral et religieux, une vie supérieure à celle que mènent les indigènes qui n'ont reçu ni éducation ni instruction.

Les jeunes gens qui sortent des premières se distinguent par leur bonne conduite, leur application au travail, leur désir de perfectionner sans cesse leurs conditions matérielles et morales d'existence, leur respect envers les représentants de l'autorité, tandis que ceux qui ont été formés dans les secondes sont demeurés aussi primitifs que les natifs au milieu desquels ils vivent et l'instruction qu'ils ont reçue, n'a eu trop souvent d'autres effets que de les persuader de leur supériorité, de leur faire mépriser les autres indigènes et de leur faire dédaigner tout travail manuel.

Ces constatations prouvent d'abord qu'il ne faut pas créer de nouvelles écoles si on ne dispose pas de maîtres ayant reçu une sérieuse préparation à la mission d'éducateur et ensuite qu'on ne saurait apporter trop de soins à la formation intellectuelle, morale, et professionnelle des futurs instituteurs dans les écoles normales.

En vue d'aider les missions nationales à obtenir dans ces derniers établissements scolaires les résultats qu'ils en attendent, nous indiquerons dans les pages qui suivent de quelle façon il convient de les organiser tant au point de vue matériel qu'au point de vue didactique ainsi que les directions générales qu'il convient de suivre dans l'enseignement qui s'y donne.

Organisation Matérielle des Ecoles Normales.

Toute école normale doit comprendre :

1° Une classe pour chaque année d'études, soit donc trois classes au moins ;

2° Une salle didactique ;

3° Un musée scolaire ;

4° Une procure ;

5° Un dispensaire pour les élèves ;

6° Un bureau pour le directeur.

Une école primaire complète, premier et deuxième degré, doit être annexée à l'école normale.

Il est utile également de construire près de l'école un atelier pour les élèves.

Classes. — Chaque classe doit mesurer au moins 7 m. sur 9 m. et doit être munie d'au moins quatre ou cinq grands tableaux noirs.

Salle didactique. — La salle didactique doit être suffisamment vaste pour contenir en même temps et les élèves d'une classe primaire et les élèves des deux années supérieures de l'école normale.

Les leçons modèles et les leçons didactiques se donnent dans la salle didactique ; on peut éventuellement la faire servir de salle de réunion pour tous les élèves.

Musée scolaire. — On réunit et on classe méthodiquement au musée scolaire tous les objets d'intuition en usage tant à l'école primaire qu'à l'école normale.

Procure. — Dans la procure, on classe la réserve de livres, de cahiers, de papier, etc, nécessaires à l'école normale et à l'école primaire. Eventuellement ces objets peuvent être remisés au musée scolaire si celui-ci est suffisamment vaste. Dans ce cas la procure devient inutile.

Dispensaire. — C'est au dispensaire que l'on soigne les petits maux des élèves et que ces derniers apprennent à panser plaies et blessures et à connaître pratiquement les remèdes élémentaires dont la connaissance peut leur être utile quand ils seront chargés de la direction d'une école de village.

Bureau du Directeur. — Il est utile que le directeur ait son bureau dans les bâtiments de l'école normale, à un endroit d'où il puisse voir l'ensemble des bâtiments scolaires et suivre toutes les évolutions des élèves.

Ecole primaire. — Il est indispensable qu'une école primaire complète soit annexée à l'école normale pour permettre aux normaliens d'appliquer les principes de pédagogie et les notions de méthodologie qu'on leur enseigne et acquérir la formation pratique qui leur est indispensable.

Une école normale sans école d'application pourraît être comparée à une école professionnelle sans ateliers : s'il est impossible de former des artisans dans semblable école professionnelle, il est encore moins possible de former des instituteurs dans une école normale sans école d'application.

Atelier. — Un atelier du bois est utile aux normaliens pour apprendre à confectionner des objets très simples et qui peuvent leur servir pour meubler leur habitation et leur école ; tables, chaises, coffres en bois, petites armoires.

On doit y trouver suffisamment d'outils et de bancs de menuisiers pour permettre à tous les élèves d'une classe de s'exercer en même temps.

Organisation didactique.

Conditions d'admission des élèves. — On ne peut admettre à l'école normale que des jeunes gens jouissant d'une bonne santé, exempts de tout défaut physique pouvant les gêner dans l'exercice de leurs fonctions ou les exposer au ridicule ; intelligents, ayant suivi avec fruit les cours d'une école primaire du deuxième degré et dont la conduite est irréprochable.

Ce serait une erreur grave que de faire faire des études normales à des jeunes gens peu doués : ils ne seront jamais que de médiocres instituteurs.

Si la somme des études que l'on fait faire aux normaliens est peu importante, l'on ne peut perdre de vue toutefois qu'on doit leur faire acquérir des qualités d'observation et de réflexion fort développées, qu'on doit leur apprendre à étudier l'enfant et le milieu dans lequel il vit, à se rendre compte du mode d'évolution de ses facultés intellectuelles et morales, à suivre le développement de son instruction et de son éducation, à orienter leur enseignement suivant les nécessités locales, à adapter les méthodes, les formes et les procédés d'enseignement non-seulement aux différentes branches de l'enseignement mais encore au degré d'avancement des élèves, à adapter de même les

moyens d'éducation à mettre en œuvre à la mentalité des enfants, à leur milieu, à l'évolution constatée et parfois même à leurs dispositions du moment.

Or, ces qualités et ces connaissances ne peuvent s'acquérir sans une intelligence vive et un jugement sain.

Il faut que les jeunes gens admis à l'école normale aient terminé leur école primaire du second degré. Si on ne se conforme pas strictement à cette régle, l'école normale ne tarde pas à se transformer en une école primaire et la formation professionnelle des futurs instituteurs est sacrifiée à leur formation intellectuelle.

Or, les instituteurs qui n'ont reçu qu'une préparation insuffisante à leurs fonctions, n'en comprennent ni la portée exacte, ni l'importance, ni la beauté et par suite les remplissent sans goût, comme sans succès d'ailleurs, et les abandonnent à la première occasion pour embrasser une carrière plus lucrative et moins pénible.

Les jeunes gens admis à l'école normale doivent se distinguer par une conduite exemplaire. Tous ceux qui ont une tendance marquée vers la sensualité, le mensonge ou le vol, qui se montrent indisciplinés, vaniteux, égoïstes, sournois, enclins à la paresse ou à la cruauté, doivent en être écartés.

L'on ne peut perdre de vue que l'état d'esprit dn maître, ses aspirations, ses convictions, sa manière de vivre ont une répercussion profonde dans l'âme de ses élèves. Dans l'éducation ce n'est pas le maître qui s'adapte aux élèves, ce sont les élèves qui s'adaptent aux maître, à la culture, à l'enseignement qu'il leur transmet : l'éducateur reproduit dans l'âme de ses élèves l'image de sa propre personnalité.

Programmes.

Avant d'aborder la question des programmes à suivre et des méthodes à employer à l'école normale, il importe d'examiner quelles sont les connaissances que doit posséder l'instituteur. Ceci nous amène à considérer une série de points dont il convient de tenir compte pour établir un programme rationnel.

Il est indispensable que le futur instituteur connaisse le but qu'il doit atteindre tant dans l'éducation que dans l'instruction des enfants qui lui seront confiés. Ce but doit englober non seulement la vie intellectuelle, mais encore la vie morale, religieuse, familiale, sociale et économique.

Il est donc nécessaire qu'il connaisse :

a) le milieu dans lequel vivent et devront vivre ses futurs élèves : situation économique du pays, conditions morales et matérielles d'existence des natifs, leur organisation familiale et sociale, l'action de l'occupation européenne et les réactions qu'elle provoque parmi les indigènes.

b) les progrès qui peuvent être réalisés dans le domaine matériel et le relèvement qui doit être obtenu dans le domaine moral chez les populations au milieu desquels il travaillera ;

c) la nature de l'enfant ; ses facultés intellectuelles et morales, ses faiblesses, ses besoins, ses tendances, l'influence exercée sur lui par le milieu dans lequel il vit ;

d) la somme de connaissances qu'il devra communiquer aux enfants, les moyens dont il disposera pour former leur caractère et les amener à suivre, lorsqu'ils seront devenus hommes, les conseils et les directions qu'il leur aura donnés, les obstacles qu'il rencontrera, les résultats qu'il peut raisonnablement attendre de son travail s'il s'en acquitte avec zèle.

L'acquisition de ces diverses notions se fera au cours des diverses leçons et surtout des leçons de pédagogie.

Le professeur chargé de cette dernière branche ne peut jamais perdre de vue, notamment pendant ses leçons de pédagogie générale et de psychologie appliquée à l'éducation et à l'instruction, qu'il doit donner à ses élèves une formation professionnelle nettement adaptée au milieu dans lequel ils devront exercer leurs fonctions et les préparer par suite, non à instruire et à éduquer les enfants en général, comme on le fait donc les écoles normales d'Europe, mais à éduquer et à instruire les enfants de telle région déterminée,

Dans la Colonie, la mentalité et les conditions d'existence des indigènes diffèrent d'une région à l'autre et nous devons adapter notre enseignement à cette mentalité et à ces conditions d'existence.

Pour pouvoir atteindre le but qu'ils devront poursuivre dans l'éducation et dans l'instruction des enfants les normaliens devront également acquérir une certaine somme de connaissances surtout professionnelles et des qualités et des vertus sans lesquelles ils ne pourraient remplir les fonctions qui leur seront confiées.

*
* *

Le programme officiel des écoles normales indique les connaissances qu'un instituteur doit acquérir.

L'on ne doit toutefois pas perdre de vue, en ce qui concerne les études générales, que ce programme est un programme maximum, que ce qui importe, c'est que les normaliens connaissent de façon compléte les notions qu'ils devront enseigner plus tard.

L'on devra donc revoir à l'école normale toutes les matières enseignées à l'école primaire.

L'on commencera, pour l'écriture, par des exercices élémentaires, tracé de bâtonnets, exercices rythmiques et autres, par lesquels on amènera les élèves à corriger les défauts de leur écriture, pour la langue maternelle, par la révision des voyelles et des consonnes, révision au cours de laquelle on corrigera leurs défauts de prononciation, pour l'arithmétique, par la révision des premiers nombres et de la dizaine, pour le système métrique, par la révision du mètre, du litre, du gramme et du franc, pour la géographie, par l'étude de la classe, des quatre points cardinaux et des environs de l'école, pour l'histoire, par l'histoire de la mission ou du territoire, pour les causeries, par les choses dont les futurs instituteurs devront entretenir eux-mêmes leurs élèves, pour le dessin, par le tracé de points et la révision des différentes lignes, pour les leçons d'hygiène, par les indications relatives à la propreté et aux soins à donner aux organes des sens, pour l'agriculture, par l'étude du sol.

Au cours de cette révision, l'on complètera et éventuellement l'on rectifiera les notions apprises à l'école primaire.

Ce n'est que lorsque toutes les matières de l'école primaire seront bien connues que l'on pourra songer à étendre le programme en prenant garde toutefois de ne pas sacrifier la formation professionnelle des élèves au développement de leurs connaissances générales et de ne pas former des commis au lieu de former des instituteurs.

On commencera la formation pédagogique du futur instituteur dès la première année d'études. Immédiatement après son entrée à l'école normale, il devra être mis en présence des élèves de l'école primaire. On lui apprendra à se rendre compte de leurs qualités, de leurs défauts, de la façon dont il convient de leur parler, de les conduire. On attirera son attention sur les manifestations des différentes facultés de l'enfant ainsi que de son caractère et l'on préparera pratiquement le cours de psychologie appliquée à l'enseignement ainsi que le cours de méthodologie générale qui doivent se donner en 2me année d'école normale.

On éveillera en même temps la vocation des élèves en montrant combien la fonction de l'instituteur est noble et méritoire, combien elle demande de science et de dévouement et combien son rôle est important pour le relèvement de la race noire.

Cette initiation des normaliens à leurs fonctions futures doit être faite par le professeur de pédagogie au cours de ses leçons et notamment des leçons modèles et des leçons didactiques prévues par le programme.

Les autres professeurs ne peuvent toutefois se désintéresser de la préparation de leurs élèves à leurs futures fonctions et ils doivent leur donner, lorsque l'occasion s'en présente, au cours de leurs leçons, toutes les indications qui peuvent contribuer à leur formation professionnelle.

En deuxième et en troisième année normales, le professeur de pédagogie se conformera aux indications du programme officiel. Il ne négligera toutefois aucune occasion de faire ressortir la beauté de la mission de l'instituteur.

L'enseignement n'est pas un gagne-pain, mais un apostolat et ceux-là seuls sont de bons instituteurs qui le comprennent.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'heures qui peut être attribué, chaque semaine, à l'étude des différentes branches dans les trois années normales, Il est donné simplement à titre d'exemple et peut subir des modifications :

Branches d'enseignement	1re année	2me année	3me année
Religion	3	3	3
Langue maternelle et rédaction. . .	4	4	2
Arithmétique et système métrique. .	3	2	1
Pédagogie.	1	3	11
Géographie	1	1	1/2
Histoire	1	1	—
Agriculture théorique et pratique. .	4	4	4
Causeries	1	1	—
Hygiène	1	1	1/2
Calligraphie et exercices d'écriture au tableau	1	1	—
Musique	1	1	1
Dessin.	2	2	1
Gymnastique	1	1	1
Français	2	2	2
Travaux à l'atelier.	5	5	5

Dans les écoles normales de filles, le cours d'hygiène doit être complété par un cours de puériculture et le travail à l'atelier doit être remplacé par des travaux ménagers et de couture.

La répartition indiquée ci-dessus donne lieu à quelques remarques :

1° Toutes les leçons doivent être suivies d'une application c'est-à-dire d'une étude ou d'un devoir écrit : sans applications, les leçons ne laissent qu'une trace éphémère dans l'esprit des élèves ;

2° Il est utile de donner aux élèves au moins une heure d'étude par jour en vue de les habituer au travail personnel ;

3° Pendant les leçons de dessin, il importe d'apprendre aux élèves à tracer des croquis au tableau ;

4° Pendant les leçons de calligraphie, les élèves devront faire de fréquents exercices d'écriture au tableau noir ;

5° Il faut veiller pendant les heures consacrées à l'agriculture pratique au champ d'expérience et à la ferme — 3 heures par semaine — que les élèves travaillent avec ardeur.

Les travaux manuels contribuent d'ailleurs singulièrement à maintenir la santé des élèves et à contre-balancer les mauvais effets d'une vie trop sédentaire ;

6° Il est utile de consacrer, en 3me année normale, au moins tous les après-midis à la pédagogie : leçons théoriques, leçons didactiques, leçons à l'école d'application, préparation de leçons, correction de devoirs.

L'après-midi les élèves de l'école primaire sont plus difficiles à conduire que le matin. Il y a donc avantage, pour les futurs instituteurs, à faire leur apprentissage pratique l'après-midi. Dans le cas où la mesure proposée serait adoptée, il conviendrait évidemment de prévoir aux horaires de l'après-midi de l'école d'application les leçons qui habituellement ne se donnent que le matin.

*
* *

Comme il a été signalé plus haut, l'instituteur, pour pouvoir atteindre complètement le but qu'il doit se proposer dans la formation de ses élèves doit posséder outre certaines connaissances, nombre de qualités et de vertus.

Pour pouvoir faire l'éducation des enfants il doit :

1° maintenir une stricte discipline parmi ses élèves. Cette discipline suppose de la part du maître une ponctualité parfaite dans l'accomplissement de ses devoirs et une complète possession de lui-même.

Pour faire acquérir aux futurs instituteurs l'habitude d'une stricte ponctualité dans l'accomplissement de tous leurs devoirs et une complète possession d'eux-mêmes, il est indispensable de les habituer à l'école normale à une sévère discipline.

Cette discipline écarte toute idée de surveillance inquiète ou tracassière car semblable surveillance transformerait la discipline en contrainte et loin de contribuer à la formation du caractère, elle le déformerait.

La discipline à l'école normale doit être acceptée librement et joyeusement par les élèves et elle doit les amener à s'acquitter ponctuellement de tous leurs devoirs et de la façon qu'il a été prescrit. Elle suppose une possession complète d'eux-mêmes et la force de caractère nécessaire pour réprimer leurs tendances et maîtriser leur humeur.

Elle prépare donc admirablement les futurs maîtres à maintenir une exacte discipline dans leurs classes.

2° Donner en tout le bon exemple à ses élèves.

Dans son ouvrage « Essai de philosophie pédagogique » traduction de G. Siméons, introduction, p. XXI, Fr. De Hovre écrit :

» L'instruction et l'éducation peuvent être considérées comme
» une transmission de vie par des vivants à des vivants.

» Si l'éducation est un processus vital, il en résulte que la
» personnalité devient le facteur capital de toute éducation. Non ce
» que le professeur sait ou dit, ou fait ou impose, mais ce qu'il est
» dans le plus profond de son être, voilà ce qui est d'importance
» primordiale. Son propre état d'esprit, sa propre conception de la
» vie, ses propres convictions et sa manière de vivre retentissent
» consciemment ou non dans l'âme de son élève.

» L'exemple, dans sa signification la plus originelle et la plus
» profonde, devient le centre de gravité de toute éducation.

» Ceci ne s'applique pas seulement à l'éducation du caractère, » mais également à la formation de l'intelligence. Ici également tout » dépend de la personnalité.

» L'homme dans le professeur constitue la grande puissance » formatrice : tel l'homme, telle l'école ; la personnalité animante est » le secret de toute éducation féconde ».

Ces considérations sont très justes et prouvent combien il est nécessaire de faire acquérir à l'école normale, au futur instituteur, les qualités et les vertus qui lui seront nécessaires pour exercer avec fruit ses fonctions.

Parmi les qualités et les vertus qu'il doit acquérir, il importe de citer :

a) La propreté. La propreté est une qualité presque totalement inconnue par un grand nombre de peuplades d'Afriqué. Il importe donc que l'instituteur qui doit habituer ses élèves à la propreté, ait lui-même le goût et l'habitude de celle-ci.

L'on devra donc faire à l'école normale la visite journalière de propreté. On ne tolèrera pas que les vêtements des élèves soient ou malpropres, ou déchirés ou portés de façon débraillée. L'on devra faire entretenir par les éléves la propreté dans leur refectoire, leur dortoir, les classes et les environs de l'école. Ils devront laver, repasser et racommoder eux-mêmes leurs vêtements.

b) Le goût du bien-être. L'on devra donner aux élèves, dans la mesure du possible, le goût d'un certain bien-être. Ils devront communiquer ce goût à leurs élèves en vue de les amener à améliorer, une fois qu'ils seront devenus hommes, leurs conditions matérielles d'existence, conditions qui influent grandement sur la santé et le développement futur de la race.

3°) Le goût du travail manuel. Ce goût complète celui du bien être. Il est indispensable que tous les élèves qui sortent de nos écoles aient ce goût car tous, même ceux d'entre eux qui seront employés en qualité de commis, devront avoir leur petite exploitation agricole et savoir aménager leur habitation.

4°) Les qualités et les vertus nécessaires à un bon père de famille, à un citoyen, à un bon chrétien, qualités et vertus qu'ils devront faire acquérir à leurs élèves.

Tout l'enseignement et toute l'éducation donnés à l'école normale doivent viser à faire acquérir ces qualités et ces vertus aux élèves.

Les professeurs ne peuvent jamais perdre de vue, au cours de leurs leçons, des conversations qu'ils ont avec les élèves, des remarques occasionnelles qu'ils leur font, que l'école doit préparer à la vie et que leur mission principale est de former des jeunes gens qui seront appelés à amener les indigènes à sortir des ténèbres du fétichisme, de l'indolence ancestrale, à avoir une conception plus élevée de la famille, à coopérer avec nous au relèvement moral et matériel de leur pays.

Méthodes à employer à l'école normale.

Il a été signalé plus haut que les instituteurs primaires ne peuvent remplir complètement leur mission s'ils ne connaissent de façon précise le but qu'ils doivent atteindre dans l'instruction et dans l'éducation de leurs élèves.

Les professeurs d'école normale ne peuvent de même former de bons instituteurs s'ils ne connaissent le but à poursuivre dans la formation de ces derniers.

Ce but a été indiqué dans les lignes qui précèdent.

Pour pouvoir l'atteindre les professeurs d'école normale doivent notamment :

1° connaître complètement et à tous les points de vue la région dans laquelle devront travailler leurs élèves ainsi que ses habitants.

Ils doivent en effet apprendre aux normaliens à préparer à la vie les enfants qui leur seront confiés. Il est donc indispensable qu'ils leur fournissent toutes les indications voulues pour pouvoir orienter leur enseignement dans tous les domaines.

Ces indications sont d'autant plus nécessaires que les instituteurs doivent préparer leurs élèves à mener une vie supérieure à celle des gens de leur milieu tant au point de vue économique et social, qu'au point de vue moral et religieux.

2° connaître à fond les méthodes et les procédés en usage dans l'enseignement primaire.

Cette connaissance est indispensable puisqu'ils doivent employer ces méthodes et ces procédés dans leur propre enseignement.

La formation intellectuelle de leurs élèves n'est pas assez avancée pour pouvoir leur donner l'instruction nécessaire sous forme de conférences.

A l'école normale, tout comme à l'école primaire, il faut tenir constamment en éveil l'attention des élèves, leur faire mettre en œuvre toutes leurs facultés intellectuelles et pour cela recourir le plus possible à la forme heuristique et aux procédés intuitif et tabulaire.

Une leçon donnée uniquement sous forme de conférence, outre qu'elle ne donne pas les fruits que le professeur en attend, constitue un mauvais exemple pour les futurs instituteurs qui ne seront que trop tentés plus tard de donner leur enseignement sous la même forme pour s'éviter des préparations de leçons parfois longues et la fatigue que provoque l'emploi de la forme socratique.

L'emploi de cette forme d'enseignement exige, en effet, une attention soutenue de la part du maître, car elle le force à suivre le développement normal de sa leçon tout en choisissant et en enchaînant logiquement ses questions de façon à amener les élèves à découvrir eux-mêmes, par déduction, la règle à faire connaître ou le principe à enseigner.

3° connaître les procédés en usage dans les écoles pour maintenir une stricte discipline, provoquer l'émulation parmi les élèves et faire leur éducation.

Ces procédés doivent être d'autant mieux connus par les professeurs qu'ils devront eux-mêmes les employer, au moins en partie, avec leurs propres élèves.

4° Perfectionner sans cesse leur enseignement. A cette fin, il est utile qu'ils aient à leur disposition une bibliothèque pédagogique bien fournie et que l'école normale soit abonnée à plusieurs revues pédagogiques. Si en pédagogie, les grands principes et les méthodes fondamentales ne varient pas, les procédés et les tendances évoluent sans

cesse et il est nécessaire que les professeurs d'école normale se tiennent au courant et fassent leur profit de cette évolution.

5° Faire vivre constamment les futurs instituteurs dans une atmosphère propre à développer les qualités et les vertus d'un bon maître.

L'éducation dépend en ordre principal de la personnalité du maître, mais elle dépend également d'une multitude d'impondérables qui peuvent contre-balancer et parfois annihiler l'influence de ce dernier.

Il s'en suit que lorsque des normaliens font leurs études dans un établissement où se trouvent d'autres élèves, il faut les séparer complètement de ces derniers.

La mentalité que l'on doit faire acquérir à un commis ou à un séminariste n'est pas celle que doit posséder l'instituteur. L'instituteur doit être pénétré de l'importance de ses fonctions et toute son activité doit tendre vers l'accomplissement de celles-ci. Il doit envisager toute chose du point de vue spécial de l'éducateur. Il ne peut donc se contenter de constater qu'une chose est bonne ou mauvaise, qu'elle constitue un progrès ou indique de la stagnation, mais il doit se rendre compte du profit qu'il peut en tirer pour améliorer l'éducation de ses élèves, des mesures qu'il devra prendre et notamment de l'orientation qu'il devra donner à son enseignement pour les amener à l'accomplir, à l'éviter, à faire mieux.

A l'école normale, tout doit concourir à faire acquérir cette mentalité spéciale au futur instituteur : les leçons, les conseils, les remarques occassionnelles, les conférences religieuses, les conversations avec les condisciples, les excursions, les travaux et même la décoration des locaux.

Il est désirable également que les professeurs chargés de donner l'enseignement à l'école normale n'aient pas à s'occuper d'autres travaux.

Pour pouvoir transmettre à leurs élèves la mentalité qui leur est indispensable, il faut qu'ils la possèdent eux-mêmes. Or, ils ne sauraient l'acquérir, s'ils doivent consacrer une partie notable de leur temps à un enseignement ou à des œuvres d'apostolat qui exigent une autre mentalité.

Le secret des résultats étonnants obtenus dans certaines écoles normales réside uniquement dans le fait que les leçons sont données par des professeurs admirablement préparés à leur mission et qui se consacrent uniquement et complètement à la formation de leurs élèves.

Nombre de professeurs à attacher à l'école normale.

La brochure relative à l'organisation de l'enseignement libre au Congo stipule que l'enseignement doit être donné dans les écoles normales au moins par deux professeurs européens et deux instituteurs indigènes.

Ce serait une erreur grave que de ne pas attacher à l'école normale un nombre de professeurs suffisant pour assurer son bon fonctionnement à tous les points de vue.

Généralement le professeur de pédagogie est en même temps chargé de la direction pédagogique de tout l'établissement c'est-à-dire de l'école normale et de l'école d'application. C'est lui qui assure la surveillance des moniteurs et veille à ce qu'il préparent convenablement leurs leçons. S'il veut bien s'acquitter de sa mission, il lui est impossible de s'occuper de l'enseignement d'autres branches.

D'autre part, il n'est pas possible qu'un seul professeur enseigne seul toutes les autres branches. Il est donc indispensable que plusieurs professeurs se les partagent et, si l'on ne dispose pas de bons professeurs de couleur, il faudra bien avoir recours à des professeurs européens.

Les écoles normales sont d'ailleurs des institutions tellement importantes que l'on ne doit pas hésiter à sacrifier d'autres oeuvres pour assurer leur bon fonctionnement.

Les écoles sont indispensables dans la Colonie. Ce n'est que par de bonnes écoles que nous développerons l'agriculture indigène, que nous apprendrons aux natifs à faire un usage rationnel des ressources que leur procure la colonisation européenne, que nous les habituerons à observer les grandes règles de l'hygiène, que nous

provoquerons leur évolution morale, évolution qui doit aller de pair avec l'amélioration de leurs conditions matérielles d'existence. Même dans le domaine religieux, nous n'obtiendrons des résultats féconds et durables que par de bonnes écoles.

Or, il n'y a pas de bonnes écoles sans bons instituteurs et pas de bons instituteurs sans bonnes écoles normales.

D'autre part, l'on constate, dans la Colonie, que le nombre des élèves s'accroît sans cesse dans les établissements scolaires dirigés par des maîtres de valeur et que la fréquentation y est très régulière, tandis que dans les écoles confiées à des instituteurs incompétents, la population scolaire diminue et les élèves s'absentent ou abandonnent même leurs études pour le moindre motif.

L'influence de nos missions nationales sera donc d'autant plus considérable qu'elles auront formé, dans leurs écoles normales, un nombre plus grand d'instituteurs zélés et capables.

MAI 1929